

Informations de base	
2023/2123(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Banque européenne de l'hydrogène	
<b>Subject</b>	
3.60.05 Energies douces et renouvelables	
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	HAJŠEL Robert (S&D)	10/05/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive SPYRAKI Maria (EPP) GROOTHUIS Bart (Renew) SOLÉ Jordi (Greens/EFA) SZYDŁO Beata (ECR)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>BUDG</b> Budgets	JARUBAS Adam (EPP)	15/06/2023
	<b>TRAN</b> Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Energie	SIMSON Kadri	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/11/2023	Vote en commission		
30/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0379/2023	

14/12/2023	Décision du Parlement	T9-0484/2023	Résumé
14/12/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2123(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/11668

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE749.103	13/06/2023	
Amendements déposés en commission		PE751.676	20/07/2023	
Avis de la commission	BUDG	PE751.738	08/11/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0379/2023	30/11/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0484/2023	14/12/2023	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)145	21/05/2024		

## Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

### Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
GROOTHUIJS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	28/09/2023	Air Products
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	19/09/2023	Hycamite TCD Technologies Ltd
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	19/09/2023	Technology Industries of Finland (Teknologiateollisuus ry)

GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	12/09/2023	YARA BELGIUM S.A.
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	08/09/2023	Technology Industries of Finland (Teknologiateollisuus ry)
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/09/2023	Hydrogen Europe
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	01/09/2023	Ren-Gas
HAJŠEL Robert	Rapporteur(e)	ITRE	12/07/2023	Hydrogen Europe
SOLÉ Jordi	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	26/06/2023	Arthur Daemers, Marta Lovisolo, François Paquet, Mauricio Belaunde
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	15/06/2023	P2X Solutions Oy
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	05/06/2023	SNN
HAJŠEL Robert	Rapporteur(e)	ITRE	19/05/2023	Duslo, a.s. Slovak National Hydrogen Association eustream, a.s. US STEEL Slovakia SLOVNAFT SPP

## Banque européenne de l'hydrogène

2023/2123(INI) - 14/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 418 voix pour, 44 contre et 59 abstentions, une résolution sur la Banque européenne de l'hydrogène.

Le Parlement s'est félicité de la communication de la Commission sur la Banque européenne de l'hydrogène, laquelle est une initiative visant à servir de guichet unique chargé de coordonner les activités et les financements destinés à soutenir les projets dans le domaine de l'hydrogène d'origine renouvelable tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il a encouragé la Commission à **apporter davantage de financements et de visibilité à l'initiative**, car elle constituera une étape importante pour faire démarrer le marché européen de l'hydrogène.

Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, 32% de la capacité mondiale d'électrolyseurs se situera en Europe d'ici à 2030, si tous les projets prévus se concrétisent. La résolution a insisté sur la nécessité de **renforcer le rôle moteur mondial de l'Union** en ce qui concerne l'hydrogène en mettant au point un marché innovant et performant qui relie producteurs et consommateurs au moyen d'infrastructures appropriées.

Les députés estiment que, pour garantir la souveraineté industrielle de l'Union dans un contexte d'autonomie stratégique ouverte, la première phase d'exécution de la Banque européenne de l'hydrogène devrait accorder une grande priorité **au renforcement de la production intérieure**, tandis que les phases suivantes pourraient être élargies en permettant l'augmentation des importations concurrentielles d'hydrogène d'origine renouvelable.

La résolution souligne que le **financement privé** sera déterminant pour la constitution d'un marché européen de l'hydrogène d'origine renouvelable et qu'un marché performant, une fois établi, ne devrait pas dépendre de subventions publiques. La Banque européenne de l'hydrogène devrait avoir pour responsabilité de coordonner et d'accompagner tous les centres de consommation pertinents dans les vallées de l'hydrogène et de renforcer les projets phares à grande échelle dans le domaine de l'hydrogène.

### **Soutien financier à la production intérieure d'hydrogène d'origine renouvelable**

Le Parlement s'est félicité de la décision de la Commission de lancer une première **enchère pilote** fondée sur le prix afin de soutenir l'hydrogène d'origine renouvelable. Il a insisté sur la mise en place, pour les futures enchères, d'une prime fixe qui soit **équivalente ou supérieure à celle proposée par les États-Unis** au titre de leur loi sur la réduction de l'inflation. Il a demandé à la Commission d'envisager des mécanismes complémentaires tels que des subventions, des contrats d'écart compensatoire et des contrats d'écart compensatoire appliqués au carbone.

Selon les députés, la conception des futures enchères devrait accorder une grande priorité à la vente d'hydrogène d'origine renouvelable aux industries dont il est difficile de réduire les émissions ainsi qu'aux transports lourds, en particulier l'aviation et le transport maritime.

La résolution a demandé à la Commission d'apporter une assistance technique aux États membres ayant un faible niveau de participation. Elle a également souligné que la Banque européenne de l'hydrogène devrait avoir pour objectif d'attirer de petits projets en cours de développement.

### **Soutien non financier à l'écosystème européen de l'hydrogène**

Tout en se félicitant de l'idée de la Commission de lancer le concept d'**«enchères en tant que service»**, le Parlement a suggéré que la Banque européenne de l'hydrogène devrait être en mesure de **prodiguer des conseils spécifiques aux acteurs privés** au sujet de la mise en place d'installations d'hydrogène d'origine renouvelable et bas carbone dans l'Union. Les députés ont proposé que les activités de l'alliance européenne pour un

hydrogène propre soient incluses parmi celles relevant de la Banque européenne de l'hydrogène afin de créer un espace matériel au sein duquel les producteurs et les consommateurs d'hydrogène pourraient se rencontrer. Un mécanisme d'achat commun volontaire pour l'hydrogène pourrait contribuer au développement du marché intérieur de l'hydrogène et à l'obtention d'importations dans le cadre de la Banque européenne de l'hydrogène.

#### ***Importations d'hydrogène d'origine renouvelable***

La résolution constate que, malgré une augmentation de la production intérieure d'hydrogène d'origine renouvelable, il pourrait être nécessaire, pour pouvoir répondre à la hausse de la demande, d'en importer de pays tiers. La Commission est invitée à mettre en place, au plus tard le 31 décembre 2025, un solide **système commun de certification** pour les importations d'hydrogène d'origine renouvelable, équivalent aux règles applicables à la production intérieure, afin de garantir des conditions de concurrence équitables pour les partenaires internationaux fiables.

Les députés ont insisté sur le fait que les investissements dans l'hydrogène d'origine renouvelable de pays tiers devraient être soumis aux principes internationaux du **devoir de vigilance**, notamment aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ils ont prié la Commission d'élaborer des lignes directrices assorties de critères clairs et transparents concernant l'éligibilité des producteurs de pays tiers à une aide de l'Union, en fonction des risques géopolitiques et de la possibilité de les réduire.

#### ***Soutien financier au transport de l'hydrogène d'origine renouvelable***

La résolution souligne que, pour que le marché de l'hydrogène parvienne à prendre de l'essor, il est indispensable d'obtenir des investissements suffisants pour le développement d'infrastructures liées à l'hydrogène adéquates non seulement pour mettre en relation l'offre et la demande, mais également pour **stocker et transporter l'hydrogène dans l'ensemble de l'Union**. Les députés ont invité la Commission et les États membres à encourager l'investissement privé et, lorsque cela est nécessaire, à assurer le financement public de nouvelles installations liées à l'hydrogène et de la conversion de celles actuellement utilisées pour le gaz naturel. Il conviendrait également d'allouer des ressources supplémentaires au mécanisme pour l'interconnexion en Europe, afin de renforcer le financement des infrastructures concernées.

#### ***Rationalisation des instruments et mécanismes financiers de l'Union***

Prenant acte du budget global de 3 milliards d'euros alloué à la Banque européenne de l'hydrogène, les députés ont demandé à la Commission de **préciser le budget annuel disponible pour les cinq prochaines années** au titre de chaque pilier de la Banque européenne de l'hydrogène et d'élaborer une feuille de route des enchères prévues.

Le Parlement a exprimé son inquiétude concernant le budget global de la Banque européenne de l'hydrogène par rapport aux subventions, aux incitations et au cadre d'investissement plus attractif dans d'autres régions du monde, notamment en Chine et aux États-Unis. Il estime que **l'enveloppe actuelle de 800 millions d'euros pour la première enchère pilote est trop limitée** et demande à la Commission de proposer un budget approprié pour la Banque européenne de l'hydrogène en l'augmentant considérablement au cours des prochaines années au moyen de ressources nouvelles.